

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 20192

Numéro SIREN : 342 281 409

Nom ou dénomination : FREMARC

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 6297

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

SABINE RYZEK - AUCHAN RETAIL

Service Corporate

40 avenue de Flandre - -

BP 139

59964 Croix Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : FREMARC

Numéro RCS : 342 281 409

Numéro Gestion : 1999B20192

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse: rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
59170 Croix

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 27/03/2019

Sous le numéro : 6297

Délivré à Lille Métropole le 9 avril 2019

Le Greffier,



COMPTES ANNUELS

Société : FREMARC

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 59170 CROIX

Date de clôture : 31/12/2017

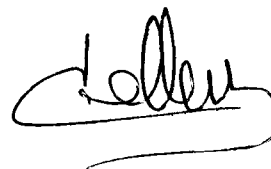
SOMMAIRE**COMPTES ANNUELS**

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite).....	7
Description synthétique de la société	8
Faits caractéristiques	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations incorporelles.....	9
Immobilisations corporelles.....	10
Dépréciations des immobilisations.....	10
Immobilisations financières.....	10
Stocks	10
Créances et dettes.....	11
Valeurs mobilières de placement.....	11
Provisions pour risques et charges.....	11
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Frais de pré-ouverture	11
Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	11
Impôt sur les bénéfices.....	11
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Stocks	14
Liste des filiales et participations	14
État des créances	15
État des dettes	16
Disponibilités.....	16
Variation des capitaux propres	17
Provisions	18
Charges et produits exceptionnels.....	18
Effectif moyen	19

Impôt sur les bénéfices	19
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	20
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	20
Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	20
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	20
Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan	21
Engagements hors bilan	21
Faits exceptionnels et litiges	22
Evènements post-clôture	22
Identité de la société consolidante	22

• Bilan actif

BILAN-ACTIF - (En KEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13	11	1	2
Fonds commercial	14 802	9 015	5 787	4 936
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immo. incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	14 815	9 026	5 788	4 938
Terrains	1 201		1 201	1 201
Constructions	23 903	17 549	6 354	6 374
Installations techniques, matériel	5 047	4 509	538	695
Autres immobilisations corporelles	932	904	28	61
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	1 364		1 364	443
TOTAL Immobilisations corporelles	32 447	22 962	9 405	8 774
Participations selon la méthode de coq				
Autres participations	0		0	1 998
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3	3	0	
Prêts	7		7	25
Autres immobilisations financières	454		454	580
TOTAL Immobilisations financières	464	3	461	2 603
Total Actif Immobilisé (II)	47 725	31 991	15 735	16 315
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 846	14	3 832	3 287
TOTAL Stock	3 846	14	3 832	3 287
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	92	9	84	118
Autres créances	3 616	6	3 610	1 462
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	3 708	15	3 694	1 580
Valeurs mobilières de placement	1		1	1
(dont actions propres:)				
Disponibilités	1 476		1 476	1 187
TOTAL Disponibilités	1 477	0	1 477	1 188
Charges constatées d'avance	129		129	117
TOTAL Actif circulant (III)	9 160	28	9 132	6 172
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des oblig. (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (Ia + II + III + IV + V)	56 886	32 019	24 867	22 487



- Bilan passif

BILAN-PASSIF-(En KEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 974)	974	910
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	17 986	17 238
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	91	91
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	350	251
TOTAL Réserves	441	342
Report à nouveau		(372)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(403)	471
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 992	1 935
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	20 901	20 524
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	50	50
Provisions pour charges	17	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	67	50
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4	4
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	64	65
TOTAL Dettes financières	68	69
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 107	886
Dettes fiscales et sociales	1 519	310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 174	451
Autres dettes	10	183
TOTAL Dettes d'exploitation	3 810	1 830
Produits constatés d'avance	21	15
TOTAL DETTES (IV)	3 899	1 913
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	24 867	22 487

◦ Compte de résultat

Compte de résultat -(En KEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	71 506		71 506	68 827
Production vendue biens				
Production vendue services	3 104		3 104	3 182
Chiffres d'affaires nets	74 610		74 610	72 009
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			85	353
Autres produits			91	138
Total des produits d'exploitation (I)			74 786	72 500
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			57 081	54 417
Variation de stock (marchandises)			(541)	175
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			194	140
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 116	13 790
Impôts, taxes et versements assimilés			954	756
Salaires et traitements			428	0
Charges sociales			157	0
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	2 227	2 198
	Immobilisations	Dotations aux provisions		220
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		36	63
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		17	40
Autres charges			113	101
Total des charges d'exploitation (II)			74 781	71 901
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			5	599
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres Intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			268	0
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			268	0
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			(268)	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			(263)	599

• **Compte de résultat (suite)**

Compte de résultat (suite)- (En KEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	471
Reprises sur provisions et transferts de charges	399	302
Total des produits exceptionnels (VII)	400	773
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	75
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	314	387
Total des charges exceptionnelles (VIII)	314	462
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	86	311
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	10	
Impôts sur les bénéfices (X)	216	439
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	75 186	73 273
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	75 589	72 803
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(403)	471

Description synthétique de la société

FREMARC est une Société Anonyme dont le siège social est à RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 59170 CROIX.

La société est détenue à 99.93 % par AUCHAN SUPERMARCHE SAS (anciennement ATAC SAS).

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en supermarchés.

Au 31/12/2017 la société exploite 7 supermarchés, sous enseigne Simply ou Auchan Supermarché.

Faits caractéristiques

⇒ Fusion avec la société Anpeg (Art. 770-1 du PCG)

- Contexte de l'opération

La fusion entre les deux sociétés s'inscrit dans le cadre d'une restructuration organisationnelle destinée à permettre une simplification des structures actuelles. Elle se traduira également par un allègement significatif des coûts de gestion administrative du groupe.

- Valorisation des apports

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif ont été apportés, conformément à la réglementation comptable (PCG art. 720-1 et 740-1 issus du règlement ANC 2014-03), pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2016.

Conformément à la méthode de valorisation retenue ci-dessus, le montant de l'actif net ANPEG apporté dans le cadre de la fusion s'établit à 864 954 euros.

- Mali de fusion / boni de fusion

La société ne détenant pas de titre ANPEG lors de la fusion avec cette dernière, aucun boni ou mali de fusion n'a été constaté.

- Résultat intercalaire

La fusion entre les deux sociétés a été réalisée en date du 29 décembre 2017 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2017. Cette opération n'a pas entraîné la constatation d'un résultat intercalaire.

⇒ Fusion avec la société Grande Bastide (Art. 770-1 du PCG)

- Contexte de l'opération

La fusion entre les deux sociétés s'inscrit dans le cadre d'une restructuration organisationnelle destinée à permettre une simplification des structures actuelles. Elle se traduira également par un allègement significatif des coûts de gestion administrative du groupe.

- Valorisation des apports

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif ont été apportés, conformément à la réglementation comptable (PCG art. 720-1 et 740-1 issus du règlement ANC 2014-03), pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2016.

Conformément à la méthode de valorisation retenue ci-dessus, le montant de l'actif net de la SCI Grande Bastide apporté dans le cadre de la fusion s'établit à 232.497 euros.

- Mali de fusion

La différence entre la valeur de l'actif net apporté et la valeur nette comptable des titres Grande Bastide détenus par Fremarc a entraîné la constatation d'un mali de fusion pour un montant de 1.765.567 €.

Ce mali a été comptabilisé en immobilisation incorporelle à hauteur de 1.498.000 €, et en charge financière à hauteur de 267.567 €.

- Résultat intercalaire

La fusion entre les deux sociétés a été réalisée en date du 31 juillet 2017 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2017. Cette opération n'a pas entraîné la constatation d'un résultat intercalaire.

◦ Principes, règles et Méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement 2014-03 et règlements ultérieurs en vigueur de l'Autorité des Normes Comptables.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Les conventions suivantes ont notamment été appliquées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

⇒ Immobilisations incorporelles :

- Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

- Marques et frais de dépôt de marques.

En application de l'alinéa 3 de l'article 212.3 du règlement ANC 2014-03, les frais de dépôt de marques sont comptabilisés en charges.

- Logiciels

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité de 3 ans.

- Frais d'établissement

Ils sont comptabilisés en charges.

⇒ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après « composant ») sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

- | | |
|---|------------|
| • Constructions | 3 à 30 ans |
| • Installations techniques, matériels et outillages | 1 à 8 ans |
| • Autres immobilisations | 3 à 5 ans |

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage de référence sur ce type de bien, la société constate des amortissements dérogatoires.

⇒ Dépréciation des immobilisations :

Conformément aux articles 214-16 à 214-19 du règlement ANC n°2014-03, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur sur un magasin exploité. Les indices de perte de valeur retenus sont :

- La baisse du chiffre d'affaires sur plus de 3 ans
- La baisse du cash flow brut sur plus de 3 ans
- Le cash flow brut négatif sur plus de 3 ans

La méthodologie pour déterminer la valeur d'utilité est celle des cash flows actualisés. Il s'agit de l'actualisation des flux de trésorerie sur la durée résiduelle d'utilité du magasin.

Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

⇒ Immobilisations financières :

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur prix de revient et y compris pour les autres immobilisations financières constituées de dépôts et cautionnements. Le cas échéant, des dépréciations sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur prix de revient.

⇒ Stocks :

Les stocks sont évalués sur la base des derniers prix d'achat, augmentés des frais accessoires, diminués de toutes remises, ristournes et autres avantages financiers. La méthode du dernier prix d'achat s'apparente à celle du FIFO ("premier entré, premier sorti") dans un contexte de rotation rapide des stocks.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur prix de revient.

⇒ **Créances et dettes :**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

⇒ **Valeurs mobilières de placement :**

Les actions propres pour les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 1 074 €.

⇒ **Provisions pour risques et charges :**

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Les provisions pour litiges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

⇒ **Chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de marchandises, de carburants, les ventes de services aux clients et les coopérations commerciales

⇒ **Frais de pré-ouverture:**

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charge au fur et à mesure des dépenses.

⇒ **Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel :**

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

⇒ **Impôt sur les bénéfices :**

La société est intégrée fiscalement. La société mère Auchan Holding S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales bénéficiaires comptabilisent en compte courant leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément mais les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées au niveau de la société tête de groupe de l'intégration fiscale, Auchan Holding S.A.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN
Société : FREMARC

• **État des Immobilisations**

Cadre A		IMMOBILISATIONS- (En KEuros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Fusions	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			13 316	1 499	
TOTAL (I)			13 316	1 499	
Terrains			1 201		
Constructions			20 741	2 419	659
Installations techniques, matériel et outillage industriels			4 280	643	92
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		879	42	8
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes			443	7	1 083
TOTAL (II)			27 544	3 111	1 842
Autres participations			1 998		0
Autres titres immobilisés			3		0
Prêts et autres immobilisations financières			605		18
TOTAL (III)			2 606	0	18
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			43 466	4 610	1 860

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession / Rebut		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles					14 815	
TOTAL (I)					14 815	
Terrains					1 201	
Constructions			-135	51	23 903	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-31		5 047	
Autres immobilisation s corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		-3		932	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			169		1 364	
TOTAL (II)			0	51	32 447	
Autres participations				1 998	0	
Autres titres immobilisés					3	
Prêts et autres immobilisations financières				162	461	
TOTAL (III)				2 160	464	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			0	2 211	47 725	

• État des Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE- (En K€uros)				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Fusions	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles		8 113		649		8 762
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		8 113		649		8 762
Terrains						
Constructions		14 074	2 017	1 215	50	17 256
Installations techniques, matériels et outillages		3 532	606	317		4 456
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	818	42	45		904
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		18 424	2 665	1 577	50	22 615
TOTAL GENERAL (I + II)		26 536	2 665	2 227	50	31 377

La totalité des dotations relatives aux amortissements est comptabilisée en exploitation.

• Stocks

	Montant brut	Dépréciation	Montant net
31/12/2016	3 305	17	3 287
31/12/2017	3 846	14	3 832

• Liste des filiales et des participations

Suite à la fusion réalisée avec la SCI Grande Bastide, la société ne possède plus de filiales en date du 31 décembre 2017.

Les autres participations ne présentent pas un caractère significatif.

• **État des créances**

Etat des créances- (En KEuros)		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		7		7
Autres immobilisations financières		454		454
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		461	0	461
Clients douteux ou litigieux		9		9
Autres créances clients		83	83	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		4	4	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		11	11	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	13	13	
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 659	2 659	
	Autres impôts			
	Etat - divers	0	0	
Groupes et associés		892	892	
Débiteurs divers		38	38	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		3 709	3 700	9
Charges constatées d'avance		129	129	
TOTAL DES CREANCES		4 299	3 829	470

La TVA débitrice se compose :

- d'un crédit de TVA pour 842 k€
- d'un solde de TVA déductible pour 1 817 k€

Les comptes courants d'associés se décomposent de la sorte

- Auchan Holding (compte d'intégration fiscale) pour 160 k€
- Auchan Supermarché pour 732 k€

• **État des dettes**

Cadre B	Etat des dettes-(En KEuros)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès des établissements de crédit moins de 1 an à l'origine	4		4	
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	64		64	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 107	1 107		
	Personnel et comptes rattachés, rémunérations & Congés Payés	53	53		
	Participation	10	10		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47	47		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0		
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 022	1 022		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	397	397		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 174	1 174		
	Groupes et associés	0	0		
	Autres dettes	0	0		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	21	21		
	TOTAL DES DETTES	3 899	3 831	68	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

• **Disponibilités**

(En KEuros)	2017	2016
Caisses	324	270
Banques	1 152	917
TOTAL	1 476	1 187

• **Variation des capitaux propres**

Capitaux Propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	910					64	974
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 238					749	17 986
Réserve légale	91						91
Autres réserves	251				99		350
Report à nouveau	-372				372		
Résultat de l'exercice	471	-403			-471		-403
Provisions réglementées	1 935	314	399			52	1 902
Total Capitaux Propres	20 524	-89	399		0	865	20 901

Le capital social est composé de 121 808 actions d'une valeur nominale de 8 Euros.
 Les capitaux propres passent de 20 524 k€ à 20 901 k€, soit une augmentation de 377 k€

Provisions

Nature des provisions-(En KEuros)	Début de l'exercice	Apports et fusions	Dotations	Reprises (provisions utilisés)	Reprises (provisions devenues sans objet)	Fin de l'exercice
Provisions Investissements						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	1 935	52	314		399	1 902
Autres provisions réglementées						
TOTAL (I)	1 935	52	314		399	1 902
Provisions pour litige	50	8			8	50
Provisions pour pensions						
Provisions pour impôts						
Provisions risques filiales						
Provision pour C.Fiscal						
Provisions pour IS s/fusion						
Provision prime de progrès						
Autres provisions pour risques et charges			17			17
TOTAL (II)	50	8	17			75
Provisions sur immobilisations Incorporelles	265					265
Provisions sur immobilisations corporelles	346					346
Provisions sur titres de participation						
Provisions sur autres immos financières	3					3
Provisions sur stocks	17		14		17	14
Provisions sur comptes clients	10		3		4	9
Autres provisions pour dépréciations	43		19		56	6
TOTAL (III)	684		36		77	643
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 669	60	367		484	2 612
Dont dotations et reprises d'exploitation			53		85	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles			314		399	

Les dotations et reprises des amortissements dérogatoires sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

■ **Charges et produits exceptionnels**

Libellé-(En KEuros)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATION AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	314	
REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		399
TOTAL	314	399

- **Effectif moyen**

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise par AUCHAN SUPERMARCHE SAS		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Cadres et Agents de maîtrise	0	0	0	0	0	0
Employés et techniciens	6	0	0	0	6	0
Ouvriers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6	0	0	0	6	0

L'effectif moyen de la société est de 6 salariés en équivalent temps plein sur l'exercice 2017 (ex-salariés ANPEG).

- **Impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	-263	214	-477
CICE		-28	28
Résultat exceptionnel	86	30	56
Participation N	-10		-10
TOTAL	-187	216	-403

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt

Répartition des réintégrations et des déductions en fonction de leur nature entre résultat courant et résultat exceptionnel. Les rappels d'impôts sont inclus dans la ligne « Résultat exceptionnel ».

L'imputation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt se fait sur l'impôt calculé sur le résultat courant.

Le taux d'imposition appliqué est de 33.33%.

• Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

La comptabilisation du CICE a été réalisée par la constitution d'un crédit d'impôt à hauteur de 27 762 euros, correspondant à 7% de la masse salariale éligible de l'exercice, à l'exclusion du CICE à 7% concernant les rémunérations encourues en 2017 mais versées en 2018 (congrés payés, RTT, primes...) qui n'a pas donné lieu à produit à recevoir comme le propose la Compagnie Nationale des Commissaires en Comptes dans son avis de mai 2013, en raison des incertitudes pesant sur la détermination de son montant. Le CICE a été comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE 2017 est basé sur les salaires de l'année civile, et ne pourra être imputé que sur l'impôt dû au moment de la liquidation de mai 2018.

Le CICE 2017 a été préfinancé auprès d'un établissement de crédit au niveau et par l'intermédiaire de la société mère du groupe d'intégration.

Les CICE 2016 et 2017 ont permis de financer l'amélioration de la compétitivité de la société en contribuant au financement des actions suivantes en 2017 : baisse des prix de vente, la reconstitution de notre fonds de roulement et l'amélioration de nos capitaux propres. Il n'a pas financé une hausse des résultats distribués ni une hausse de la rémunération des dirigeants.

• Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(en milliers d'Euros)

Résultat de l'exercice	-403
+ impôts sur les bénéfices (dont CICE)	216

Résultat avant impôt	-187
+ variation des provisions réglementées	-85
+ Autres	0

Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-272

• Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Nature	Base (en milliers d'Euros)	Impôt
Allègements certains :		
- Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	295	98
Allègements éventuels :		
- Déficit reportables		
Accroissements certains :		
- Provisions réglementées (hors PPI)	1 902	634

Les plus-values sur biens non amortissables apportés en sursis d'imposition sont de 3 764 K€.

• Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

• **Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan**

(En milliers d'Euros)	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec un lien de participation
Dépôts & cautionnements versés		290
Dépôts & cautionnements reçus		40
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	160	732
Dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes d'exploitation		
Autres dettes		
Charges & produits		
Produits d'exploitation - frais généraux		855
Produits d'exploitation - marchandises		
Charges d'exploitation - frais généraux		7 401
Charges d'exploitation - marchandises		40 797
Produits financiers		
Charges financières		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		

Les transactions visées par le règlement ANC 2010-02 ont été conclues dans des conditions normales de marché avec des filiales détenues en totalité ou avec des sociétés sœurs détenues directement ou indirectement par Auchan Holding S.A. À ce titre, elles ne sont pas présentées de manière détaillée dans la présente annexe. Les principales transactions existantes avec des parties liées - concernant des charges relatives à l'exploitation du magasin.

• **Engagements hors bilan**

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés				
Locations Immobilières – Valenciennes (1)	144			144
Locations Immobilières – Groupe	913	555	218	140
Location Immobilières – Hors groupe	1 200		1 200	
Total	2 257	555	1 418	284

(1) Cet engagement est repris par Fremarc suite à la fusion avec Anpeg.

Les indemnités de fin de carrière sont gérées par AG2R La Mondiale et sont centralisées au niveau de la société AUCHAN SUPERMARCHÉ.

- **Faits exceptionnels et litiges**

Aucun fait exceptionnel n'est à signaler

- **Evènements post-clôture**

Aucun évènement post-clôture n'est à signaler.

- **Identité de la société consolidante**

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

AUCHAN HOLDING S.A.
40, avenue de Flandre
59170 CROIX
N°Siret 47618062500479

FREMARC
Société Anonyme à Conseil d'administration
Au capital de 974 464 €
Siège social : Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59170 CROIX
RCS Lille Métropole B 342 281 409
(Ci-après désignée la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DU 23 MAI 2018**

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice de -402 798,64 euros de la manière suivante :

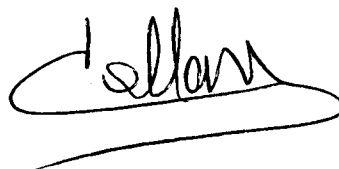
- Au poste « Report à nouveau » : -402 798,64 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lellars', with a long horizontal flourish underneath.

FREMARC S.A.

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Actionnaires

FREMARC

Rue Du Mal De Lattre De Tassigny

59170 CROIX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FREMARC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

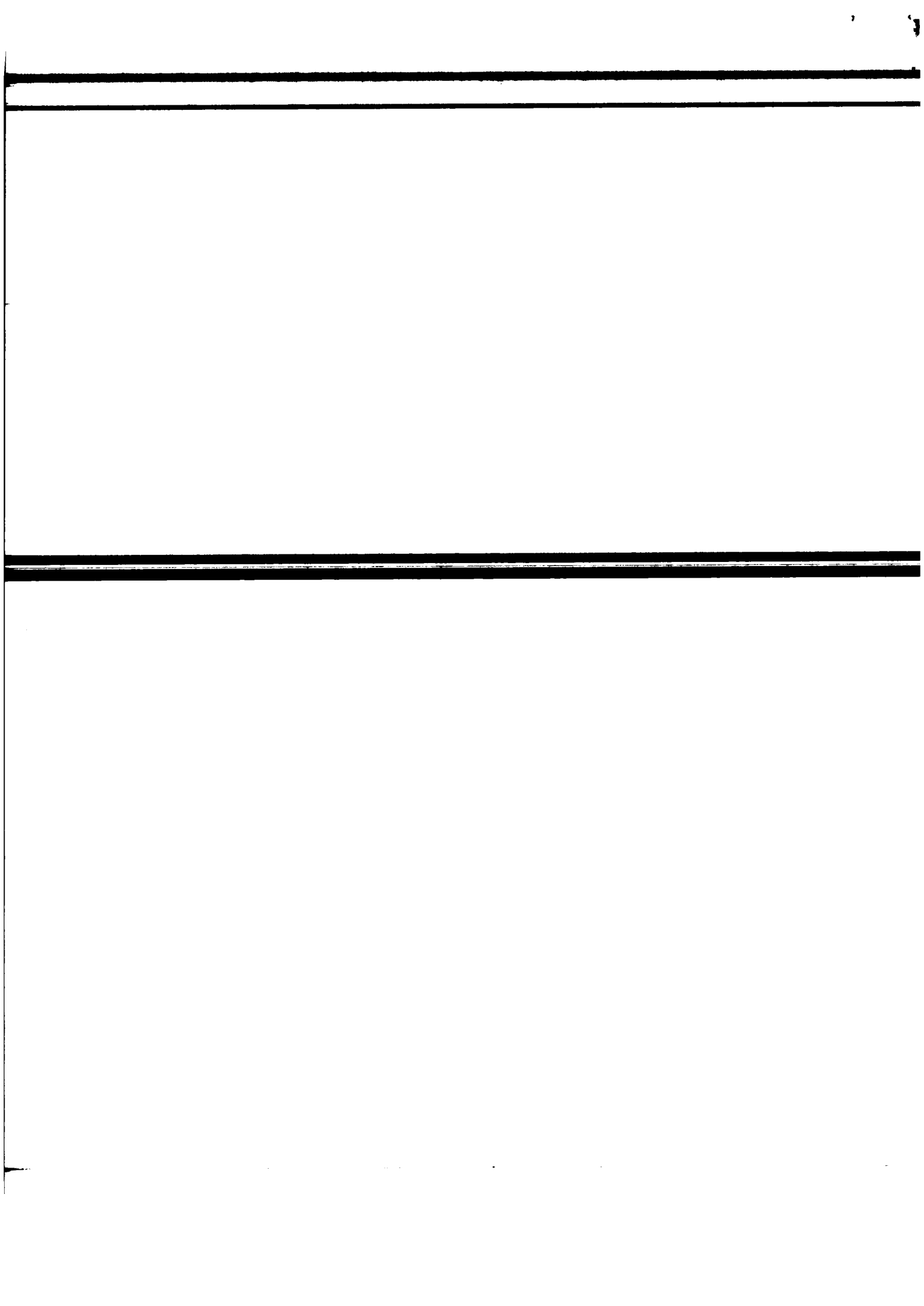
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels **des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.**

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

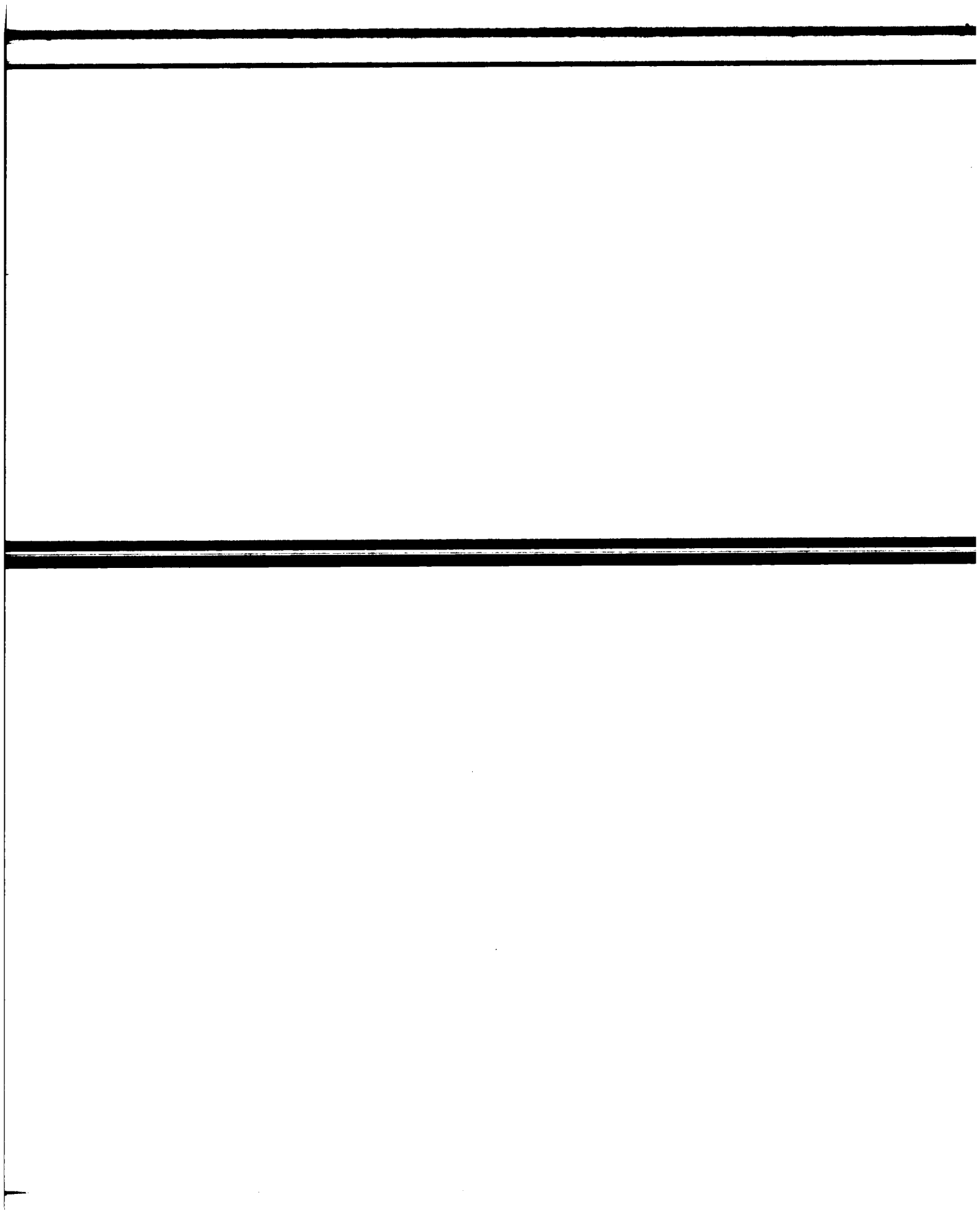
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de **systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.**

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

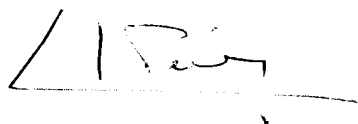


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une **incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation**. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 mars 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Christian Perrier

COMPTES ANNUELS

Société : FREMARC

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 59170 CROIX

Date de clôture : 31/12/2017

SOMMAIRE**COMPTES ANNUELS**

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite).....	7
Description synthétique de la société	8
Faits caractéristiques	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations incorporelles	9
Immobilisations corporelles.....	10
Dépréciations des immobilisations	10
Immobilisations financières	10
Stocks	10
Créances et dettes.....	11
Valeurs mobilières de placement.....	11
Provisions pour risques et charges	11
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Frais de pré-ouverture	11
Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.....	11
Impôt sur les bénéfices	11
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Stocks	14
Liste des filiales et participations	14
État des créances	15
État des dettes	16
Disponibilités.....	16
Variation des capitaux propres	17
Provisions	18
Charges et produits exceptionnels.....	18
Effectif moyen	19

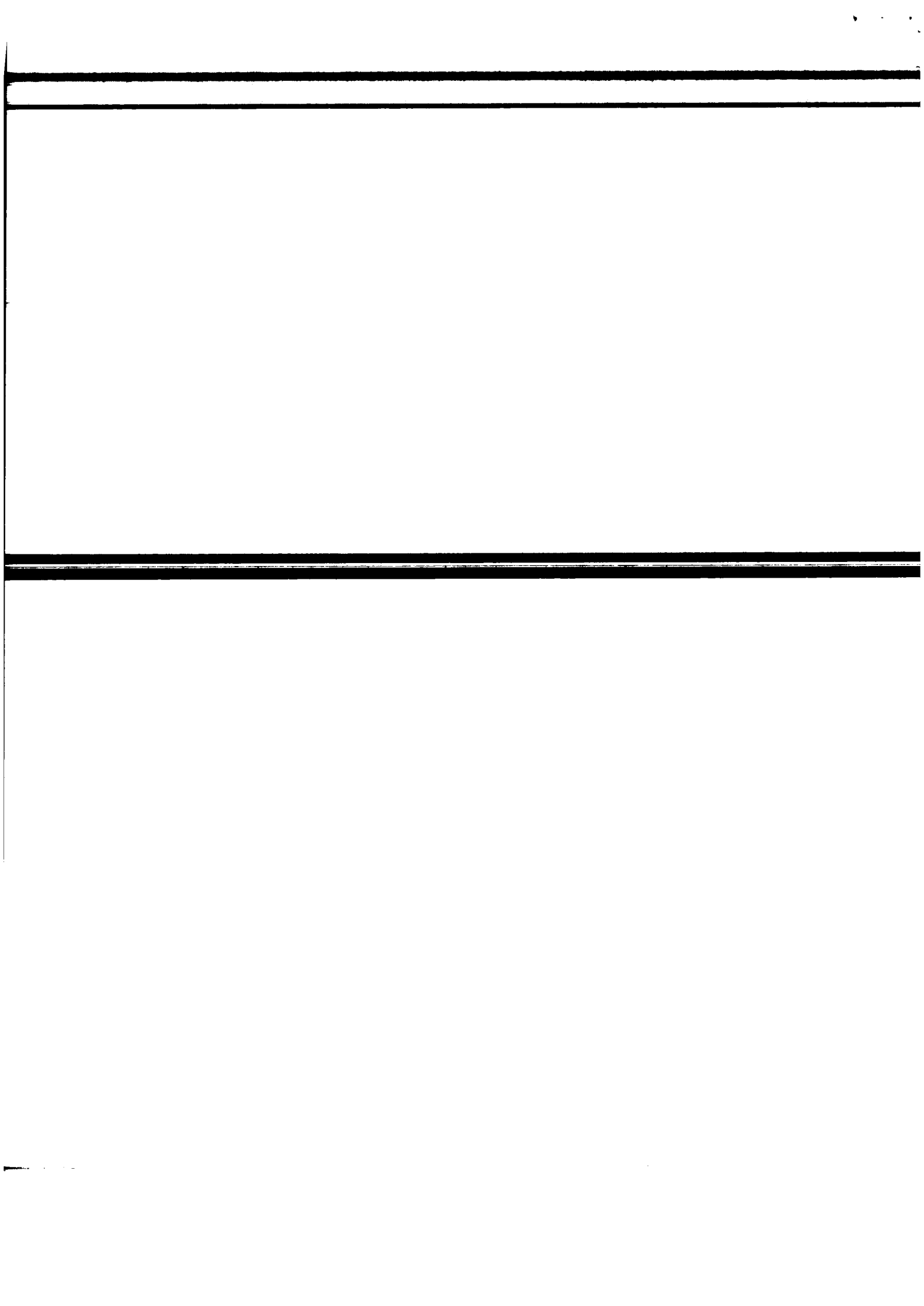
Impôt sur les bénéfices	19
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	20
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....	20
Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	20
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	20
Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	21
Engagements hors bilan	21
Faits exceptionnels et litiges	22
Evènements post-clôture	22
Identité de la société consolidante.....	22

- Bilan actif

BILAN-ACTIF- (En KEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13	11	1	2
Fonds commercial	14 802	9 015	5 787	4 936
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immo. incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	14 815	9 026	5 788	4 938
Terrains	1 201		1 201	1 201
Constructions	23 903	17 549	6 354	6 374
Installations techniques, matériel	5 047	4 509	538	695
Autres immobilisations corporelles	932	904	28	61
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	1 364		1 364	443
TOTAL immobilisations corporelles	32 447	22 962	9 485	8 774
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	0		0	1 998
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3	3	0	
Prêts	7		7	25
Autres immobilisations financières	454		454	580
TOTAL immobilisations financières	464	3	461	2 603
Total Actif Immobilisé (II)	47 725	31 991	15 735	16 315
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 846	14	3 832	3 287
TOTAL Stock	3 846	14	3 832	3 287
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	92	9	84	118
Autres créances	3 616	6	3 610	1 462
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	3 708	15	3 694	1 580
Valeurs mobilières de placement	1		1	1
(dont actions propres:)				
Disponibilités	1 476		1 476	1 187
TOTAL Disponibilités	1 477	0	1 477	1 188
Charges constatées d'avance	129		129	117
TOTAL Actif circulant (III)	9 160	28	9 132	6 172
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des oblig. (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	56 886	32 019	24 867	22 487

- Bilan passif

BILAN-PASSIF-(En KEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 974)	974	910
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	17 986	17 238
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	91	91
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	350	251
TOTAL Réserves	441	342
Report à nouveau		(372)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(403)	471
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 902	1 935
TOTAL CAPITALS PROPRES (I)	20 001	20 521
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	50	50
Provisions pour charges	17	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	67	50
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4	4
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	64	65
TOTAL Dettes financières	68	69
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 107	886
Dettes fiscales et sociales	1 519	310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 174	451
Autres dettes	10	183
TOTAL Dettes d'exploitation	3 810	1 830
Produits constatés d'avance	21	15
TOTAL DETTES (IV)	3 839	1 914
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	24 867	22 487



• **Compte de résultat**

Compte de résultat -(En KEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	71 506		71 506	68 827
Production vendue biens				
Production vendue services	3 104		3 104	3 182
Chiffres d'affaires nets	74 610		74 610	72 009
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			85	353
Autres produits			91	138
Total des produits d'exploitation (I)			74 786	72 500
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			57 081	54 417
Variation de stock (marchandises)			(541)	175
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			194	140
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 116	13 790
Impôts, taxes et versements assimilés			954	756
Salaires et traitements			428	0
Charges sociales			157	0
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 227	2 198
		Dotations aux provisions		220
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	36	63
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	17	40
Autres charges			113	101
Total des charges d'exploitation (II)			74 781	71 901
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			5	599
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			268	0
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			268	0
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			(268)	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			(263)	599

• **Compte de résultat (suite)**

Compte de résultat (suite)- (En KEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	471
Reprises sur provisions et transferts de charges	399	302
Total des produits exceptionnels (VII)	400	773
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	75
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	314	387
Total des charges exceptionnelles (VIII)	314	462
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	86	311
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	10	
Impôts sur les bénéfices (X)	216	439
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	75 186	73 273
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	75 589	72 803
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(403)	471

Description synthétique de la société

FREMARC est une Société Anonyme dont le siège social est à RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 59170 CROIX.

La société est détenue à 99.93 % par AUCHAN SUPERMARCHÉ SAS (anciennement ATAC SAS).

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en supermarchés.

Au 31/12/2017 la société exploite 7 supermarchés, sous enseigne Simply ou Auchan Supermarché.

- **Faits caractéristiques**

- ⇒ **Fusion avec la société Anpeg (Art. 770-1 du PCG)**

- Contexte de l'opération

La fusion entre les deux sociétés s'inscrit dans le cadre d'une restructuration organisationnelle destinée à permettre une simplification des structures actuelles. Elle se traduira également par un allègement significatif des coûts de gestion administrative du groupe.

- Valorisation des apports

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif ont été apportés, conformément à la réglementation comptable (PCG art. 720-1 et 740-1 issus du règlement ANC 2014-03), pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2016.

Conformément à la méthode de valorisation retenue ci-dessus, le montant de l'actif net ANPEG apporté dans le cadre de la fusion s'établit à 864 954 euros.

- Mali de fusion / boni de fusion

La société ne détenant pas de titre ANPEG lors de la fusion avec cette dernière, aucun boni ou mali de fusion n'a été constaté.

- Résultat intercalaire

La fusion entre les deux sociétés a été réalisée en date du 29 décembre 2017 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2017. Cette opération n'a pas entraîné la constatation d'un résultat intercalaire.

- ⇒ **Fusion avec la société Grande Bastide (Art. 770-1 du PCG)**

- Contexte de l'opération

La fusion entre les deux sociétés s'inscrit dans le cadre d'une restructuration organisationnelle destinée à permettre une simplification des structures actuelles. Elle se traduira également par un allègement significatif des coûts de gestion administrative du groupe.

- Valorisation des apports

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif ont été apportés, conformément à la réglementation comptable (PCG art. 720-1 et 740-1 issus du règlement ANC 2014-03), pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2016.

Conformément à la méthode de valorisation retenue ci-dessus, le montant de l'actif net de la SCI Grande Bastide apporté dans le cadre de la fusion s'établit à 232.497 euros.

- Mali de fusion

La différence entre la valeur de l'actif net apporté et la valeur nette comptable des titres Grande Bastide détenus par Fremarc a entraîné la constatation d'un mali de fusion pour un montant de 1.765.567 €.

Ce mali a été comptabilisé en immobilisation incorporelle à hauteur de 1.498.000 €, et en charge financière à hauteur de 267.567 €.

- Résultat intercalaire

La fusion entre les deux sociétés a été réalisée en date du 31 juillet 2017 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2017. Cette opération n'a pas entraîné la constatation d'un résultat intercalaire.

• **Principes, règles et Méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement 2014-03 et règlements ultérieurs en vigueur de l'Autorité des Normes Comptables.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Les conventions suivantes ont notamment été appliquées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

⇒ Immobilisations incorporelles :

- Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

- Marques et frais de dépôt de marques.

En application de l'alinéa 3 de l'article 212.3 du règlement ANC 2014-03, les frais de dépôt de marques sont comptabilisés en charges.

- Logiciels

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité de 3 ans.

- Frais d'établissement

Ils sont comptabilisés en charges.

⇒ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après « composant ») sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

- | | |
|---|------------|
| • Constructions | 3 à 30 ans |
| • Installations techniques, matériels et outillages | 1 à 8 ans |
| • Autres immobilisations | 3 à 5 ans |

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage de référence sur ce type de bien, la société constate des amortissements dérogatoires.

⇒ Dépréciation des immobilisations :

Conformément aux articles 214-16 à 214-19 du règlement ANC n°2014-03, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur sur un magasin exploité. Les indices de perte de valeur retenus sont :

- La baisse du chiffre d'affaires sur plus de 3 ans
- La baisse du cash flow brut sur plus de 3 ans
- Le cash flow brut négatif sur plus de 3 ans

La méthodologie pour déterminer la valeur d'utilité est celle des cash flows actualisés. Il s'agit de l'actualisation des flux de trésorerie sur la durée résiduelle d'utilité du magasin.

Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

⇒ Immobilisations financières :

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur prix de revient et y compris pour les autres immobilisations financières constituées de dépôts et cautionnements. Le cas échéant, des dépréciations sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur prix de revient.

⇒ Stocks :

Les stocks sont évalués sur la base des derniers prix d'achat, augmentés des frais accessoires, diminués de toutes remises, ristournes et autres avantages financiers. La méthode du dernier prix d'achat s'apparente à celle du FIFO ("premier entré, premier sorti") dans un contexte de rotation rapide des stocks.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur prix de revient.

⇒ Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

⇒ Valeurs mobilières de placement :

Les actions propres pour les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 1 074 €.

⇒ Provisions pour risques et charges :

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Les provisions pour litiges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

⇒ Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de marchandises, de carburants, les ventes de services aux clients et les coopérations commerciales

⇒ Frais de pré-ouverture:

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charge au fur et à mesure des dépenses.

⇒ Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel :

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

⇒ Impôt sur les bénéfices :

La société est intégrée fiscalement. La société mère Auchan Holding S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales bénéficiaires comptabilisent en compte courant leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément mais les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées au niveau de la société tête de groupe de l'intégration fiscale, Auchan Holding S.A.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN
Société : FREMARC

• État des Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS- (En KEuros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Fusions	Acquisitions
		Frais d'établissement et de développement			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 316	1 499	
		TOTAL (I)	13 316	1 499	
		Terrains	1 201		
		Constructions	20 741	2 419	659
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 280	643	92
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique	879	42	8	
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes	443	7	1 083
		TOTAL (II)	27 544	3 111	1 842
		Autres participations	1 998		0
		Autres titres immobilisés	3		0
		Prêts et autres immobilisations financières	605		18
		TOTAL (III)	2 606	0	18
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	43 466	4 610	1 860

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession / Rebut	Valeur d'origine
		Frais d'établissement et de développement			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles			14 815
		TOTAL (I)			14 815
		Terrains			1 201
		Constructions	-135	51	23 903
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	-31		5 047
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-3		932	
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes	169		1 364
		TOTAL (II)	0	51	32 447
		Autres participations		1 998	0
		Autres titres immobilisés			3
		Prêts et autres immobilisations financières		162	461
		TOTAL (III)		2 160	464
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	0	2 211	47 725

- **État des Amortissements**

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE- (En KEuros)				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Fusions	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles		8 113		649		8 762
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		8 113		649		8 762
Terrains						
Constructions		14 074	2 017	1 215	50	17 256
Installations techniques, matériels et outillages		3 532	606	317		4 456
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	818	42	45		904
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		18 424	2 665	1 577	50	22 615
TOTAL GENERAL (I + II)		26 536	2 665	2 227	50	31 377

La totalité des dotations relatives aux amortissements est comptabilisée en exploitation.

- **Stocks**

	Montant brut	Dépréciation	Montant net
31/12/2016	3 305	17	3 287
31/12/2017	3 846	14	3 832

- **Liste des filiales et des participations**

Suite à la fusion réalisée avec la SCI Grande Bastide, la société ne possède plus de filiales en date du 31 décembre 2017.

Les autres participations ne présentent pas un caractère significatif.

- État des créances

Etat des créances- (En KEuros)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7		7
Autres immobilisations financières	454		454
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	461	0	461
Clients douteux ou litigieux	9		9
Autres créances clients	83	83	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.		
Personnel et comptes rattachés	4	4	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11	11	
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices 13	13	
collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée 2 659	2 659	
	Autres impôts		
	Etat - divers	0	0
Groupes et associés	892	892	
Débiteurs divers	38	38	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	3 709	3 700	9
Charges constatées d'avance	129	129	
TOTAL DES CREANCES	4 299	3 829	470

La TVA débitrice se compose :

- d'un crédit de TVA pour 842 k€
- d'un solde de TVA déductible pour 1 817 k€

Les comptes courants d'associés se décomposent de la sorte

- Auchan Holding (compte d'intégration fiscale) pour 160 k€
- Auchan Supermarché pour 732 k€

- **État des dettes**

Cadre B	Etat des dettes-(En KEuros)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	4		4	
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	64		64	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 107	1 107		
	Personnel et comptes rattachés, rémunérations & Congés Payés	53	53		
	Participation	10	10		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47	47		
	Etat et autres collectivités publiques				
	Impôts sur les bénéfices	0	0		
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 022	1 022		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	397	397		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 174	1 174		
	Groupes et associés	0	0		
	Autres dettes	0	0		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	21	21		
	TOTAL DES DETTES	3 899	3 831	68	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

- **Disponibilités**

(En KEuros)	2017	2016
Caisses	324	270
Banques	1 152	917
TOTAL	1 476	1 187

- Variation des capitaux propres**

Capitaux Propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	910					64	974
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 238					749	17 986
Réserve légale	91						91
Autres réserves	251				99		350
Report à nouveau	-372				372		
Résultat de l'exercice	471	-403			-471		-403
Provisions réglementées	1 935	314	399			52	1 902
Total Capitaux Propres	20 524	-89	399		0	865	20 901

Le capital social est composé de 121 808 actions d'une valeur nominale de 8 Euros.
 Les capitaux propres passent de 20 524 k€ à 20 901 k€, soit une augmentation de 377 k€

Provisions

Nature des provisions-(En KEuros)	Début de l'exercice	Apports et fusions	Dotations	Reprises (provisions utilisés)	Reprises (provisions devenues sans objet)	Fin de l'exercice
Provisions investissements						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	1 935	52	314		399	1 902
Autres provisions réglementées						
TOTAL (I)	1 935	52	314		399	1 902
Provisions pour litige	50	8			8	50
Provisions pour pensions						
Provisions pour impôts						
Provisions risques filiales						
Provision pour C.Fiscal						
Provisions pour IS s/fusion						
Provision prime de progrès						
Autres provisions pour risques et charges			17			17
Provisions sur immobilisations incorporelles	265					265
Provisions sur immobilisations corporelles	346					346
Provisions sur titres de participation						
Provisions sur autres immos financières	3					3
Provisions sur stocks	17		14		17	14
Provisions sur comptes clients	10		3		4	9
Autres provisions pour dépréciations	43		19		56	6
TOTAL (II)	684		36		77	643
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 669	60	367		484	2 612
Dont dotations et reprises d'exploitation			53		85	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles			314		399	

Les dotations et reprises des amortissements dérogatoires sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

- Charges et produits exceptionnels**

Libellé (En KEuros)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATION AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	314	
REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		399
TOTAL	314	399

- **Effectif moyen**

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise par AUCHAN SUPERMARCHÉ SAS		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Cadres et Agents de maîtrise	0	0	0	0	0	0
Employés et techniciens	6	0	0	0	6	0
Ouvriers	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6	0	0	0	6	0

L'effectif moyen de la société est de 6 salariés en équivalent temps plein sur l'exercice 2017 (ex-salariés ANPEG).

- **Impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	-263	214	-477
CICE		-28	28
Résultat exceptionnel	86	30	56
Participation N	-10		-10
TOTAL	-187	216	-403

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt

Répartition des réintégrations et des déductions en fonction de leur nature entre résultat courant et résultat exceptionnel. Les rappels d'impôts sont inclus dans la ligne « Résultat exceptionnel ».

L'imputation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt se fait sur l'impôt calculé sur le résultat courant.

Le taux d'imposition appliqué est de 33.33%.

• **Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)**

La comptabilisation du CICE a été réalisée par la constitution d'un crédit d'impôt à hauteur de 27 762 euros, correspondant à 7% de la masse salariale éligible de l'exercice, à l'exclusion du CICE à 7% concernant les rémunérations encourues en 2017 mais versées en 2018 (congés payés, RTT, primes...) qui n'a pas donné lieu à produit à recevoir comme le propose la Compagnie Nationale des Commissaires en Comptes dans son avis de mai 2013, en raison des incertitudes pesant sur la détermination de son montant. Le CICE a été comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE 2017 est basé sur les salaires de l'année civile, et ne pourra être imputé que sur l'impôt dû au moment de la liquidation de mai 2018.

Le CICE 2017 a été préfinancé auprès d'un établissement de crédit au niveau et par l'intermédiaire de la société mère du groupe d'intégration.

Les CICE 2016 et 2017 ont permis de financer l'amélioration de la compétitivité de la société en contribuant au financement des actions suivantes en 2017 : baisse des prix de vente, la reconstitution de notre fonds de roulement et l'amélioration de nos capitaux propres. Il n'a pas financé une hausse des résultats distribués ni une hausse de la rémunération des dirigeants.

• **Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

(en milliers d'Euros)

Résultat de l'exercice	-403
+ impôts sur les bénéfices (dont CICE)	216

Résultat avant impôt	-187
+ variation des provisions réglementées	-85
+ Autres	0

Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-272

• **Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

Nature	Base (en milliers d'Euros)	Impôt
Allègements certains :		
- Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	295	98
Allègements éventuels :		
- Déficits reportables		
Accroissements certains :		
- Provisions réglementées (hors PPI)	1 902	634

Les plus-values sur biens non amortissables apportés en sursis d'imposition sont de 3 764 K€.

• **Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

• **Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan**

Montant concernant les entreprises		
(En milliers d'Euros)	Liées	avec un lien de participation
Dépôts & cautionnements versés		290
Dépôts & cautionnements reçus		40
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	160	732
Dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes d'exploitation		
Autres dettes		
Charges & produits		
Produits d'exploitation - frais généraux		855
Produits d'exploitation - marchandises		
Charges d'exploitation – frais généraux		7 401
Charges d'exploitation - marchandises		40 797
Produits financiers		
Charges financières		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		

Les transactions visées par le règlement ANC 2010-02 ont été conclues dans des conditions normales de marché avec des filiales détenues en totalité ou avec des sociétés sœurs détenues directement ou indirectement par Auchan Holding S.A. À ce titre, elles ne sont pas présentées de manière détaillée dans la présente annexe. Les principales transactions existantes avec des parties liées - concernent des charges relatives à l'exploitation du magasin.

• **Engagements hors bilan**

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés				
Locations immobilières – Valenciennes (1)	144			144
Locations immobilières – Groupe	913	555	218	140
Location immobilières – Hors groupe	1 200		1 200	
Total	2 257	555	1 418	284

(1) Cet engagement est repris par Fremarc suite à la fusion avec Anpeg.

Les indemnités de fin de carrière sont gérées par AG2R La Mondiale et sont centralisées au niveau de la société AUCHAN SUPERMARCHÉ.

- **Faits exceptionnels et litiges**

Aucun fait exceptionnel n'est à signaler

- **Evènements post-clôture**

Aucun évènement post-clôture n'est à signaler.

- **Identité de la société consolidante**

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

AUCHAN HOLDING S.A.
40, avenue de Flandre
59170 CROIX
N°Siret 47618062500479

